

J. En G.

21023

Department of ~~Agriculture~~,
PATENT OFFICE

178-297

2 sheets
9031

Due Dec., July 1, 1878.

G. B. de Boucherville

APPLICATION FOR PATENT

Telegraph

#20 volt Model. Rot.

(C. O. D.) act'd July 9, 78.

Ottawa July 19, 78

Revised by C. M. McIntosh
of Justice

C. H. G. Fitché

Dept. Com. of Patents

A tous interessés.



Sachez que moi, George Boncher de
Batherville, avocat de la cité de
Québec, dans la Province de Québec,
Canada, ai inventé une amélioration
dans le mode de transmettre, recevoir
et enregistrer les dépêches télégraphiques;
et je déclare par ces présentes que ce qui
suit en est une description claire, en-
tière et exacte, référence faite aux dessins
ci-annexes comme partie des présentes.
J'appelle signe positif toute marque faite
par le courant électrique sur la bande
de papier du registre à la station de
réception; et j'appelle signe négatif
l'éclat sur la dite bande de papier
entre deux signes positifs.

Un signe négatif peut contenir un
nombre quelconque d'espaces typiques,
tous d'une longueur égale au trait typique
qui leur sert d'unité de mesure.
La Figure 1^{re} est une vue en trois plans
1. 2. 3. d'un clavier à espaces typiques
et à décharge A, portant toutes neuf
touches qui distantes, numérotées d'après
un jeu à trente-neuf, et marquées
de vingt-six lettres de l'alphabet, con-
tinues deux à deux, ayant après
chaque deuxième lettre une touche
ne portant pas de lettre. C'est
un commutateur fixé sur le trou
en

ton C qui est en communication avec le pôle positif de la batterie. D est un bouton qui est en communication avec le cercle de métal O, vissé sur le dessous du Clavier. E est un indicateur fixé sur un essieu mobile et tournant avec lui. F est un bouton qui sert de repère, et sur lequel vient grotter l'indicateur à chaque tour complet autour du clavier. G est un manipulateur pivoté sur la tige I, qui est en communication métallique avec le fil de ligne. P et Q sont des boutons, en communication l'un avec le pôle positif d'une batterie et l'autre avec le pôle négatif, et sur lesquels on peut, à volonté, porter le manipulateur G, avec lequel l'opérateur peut envoyer des signaux spéciaux et de convention. Les ressorts L, en métal, équidistants, au nombre de vingt-six, supportent les touches du clavier, qui sont marquées des lettres de l'alphabet, ils sont fixés sur le cercle en métal N qui est en communication avec le pôle positif de la batterie.

Ce cercle N est lui-même fixé sur le dessous du clavier. Les ressorts M au nombre de treize, en métal, supportent les touches du clavier qui ne sont pas marquées d'une lettre, ils sont fixés sur le cercle O qui est en communication métallique avec le pôle négatif de la batterie. Le cercle O est fixé sur le dessous du couvercle

du clavier, mais isolé du cercle N et des ressorts L. Les ressorts M sont faits en raccourcissant à partir de YY jusqu'à leurs extrémités où s'appuient les tiges des touches qu'ils supportent.

La Fig. 2 est une coupe du clavier à espaces typiques et à charge. K est une traverse en métal pour supporter l'essieu H, en métal, que l'on met en mouvement par un moteur quelconque, la traverse est mise en communication métallique avec le fil de ligne. XX est un bras de métal, fixé sur l'essieu H au moyen de la vis W, et parallel à l'indicateur E. I est une rainure pratiquée dans le bras XX pour l'allonger.

L'extrémité X' du bras XX est une pièce de contact qui, quand le bras est mis en mouvement, passe au dessus de chaque ressort sans les toucher; mais quand une des touches est abaissée, le ressort, qui la supporte, l'étant aussi, la pièce de contact X' touche ce ressort en passant, et l'électricité du ressort se communique par le bras à l'essieu H, puis à la traverse K et à la ligne.

Tous les ressorts sont semblables et présentent une égale surface de contact, et sont également éloignés les uns des autres, excepté les ressorts M qui, à partir de la ligne YY jusqu'à leur extrémité, n'offrent plus la même surface de contact et silo-
quement

grent des ressorts voisins en proportion de leur rétrécissement.

La pièce de contact X' est d'une longueur exactement égale à la distance entre un ressort et son voisin (excepté aux points de rétrécissement des ressorts M); d'où il suit que chaque touche abaissée transmet un signe positif d'une égale longueur; que deux touches continues, abaissées en même temps, transmettent un signe positif de double longueur, et que l'espace laissé par une touche non abaissée est d'une longueur égale au signe positif que transmet une touche abaissée, ce qui permet de prendre un signe positif simple comme trait typique ou unité de mesure, pour compter le nombre d'espaces typiques que peut contenir un signe négatif.

Avec un trait typique, pour mesurer le nombre d'espaces typiques contenus dans un signe négatif, il n'est plus besoin de combinaisons de points, de traits et d'espaces pour signaler un nombre ou une lettre, comme dans le système Morse par exemple; il suffit de suspendre le courant électrique jusqu'à ce que la pièce de contact X' soit arrivée sous la touche qui termine le nombre d'espaces typiques correspondant au nombre ou à la lettre que l'opérateur désire télégraphier.

Le trait typique est également trait

trait terminal parce qu'il indique le commencement et la fin d'un signe négatif.

Pour télégraphier un nombre plus grand que ceux marqués sur le clavier, on fait le signe négatif assez long pour que le nombre d'espaces typiques qu'il contient corresponde au nombre que l'on veut télégraphier.

Il y a deux manières principales de compter les espaces typiques pour télégraphier une lettre ou un nombre marqué sur le clavier. La première consiste à donner à chaque lettre ou nombre, que l'on veut télégraphier, autant d'espaces typiques que le nombre marqué sur la touche. La seconde manière consiste à donner à chaque lettre ou nombre que l'on veut télégraphier, le nombre d'espaces typiques ou de touches, qui se trouvent entre la dernière touche abaissée et la lettre à télégraphier.

Quoiqu'il n'y ait que trente-neuf touches sur le clavier A (nombre de touches que l'on peut augmenter suivant la convenance de la ligne et le nombre d'opérateurs que l'on voudrait employer à la même dépêche), on peut également indiquer par les espaces typiques un nombre quelconque et plus grand que le nombre de clés du clavier; il suffit de laisser le bras XX faire autant de tours qu'il en faut avant d'abaisser la clé, se rappelant que chaque tour

tour du bras équivaut à trente-neuf espaces typiques.

L'emploi des espaces typiques permet toutes les combinaisons de lettres ou de chiffres que l'on veut, et de les transmettre avec une vitesse qu'aucun autre système peut atteindre.

Quand on veut télégraphier l'une après l'autre deux lettres contiguës qui se suivent sur le clavier, il suffit d'abaisser ensemble les deux touches qui portent ces lettres, et le double trait typique transmis, en informe l'opérateur à la station de réception.

C'est pour cette raison qu'il est préférable de ne pas suivre l'ordre alphabétique sur les touches du clavier, et de mettre l'une après l'autre, et contiguës, les deux lettres qui, dans le langage, se trouvent le plus souvent à côté l'une de l'autre.

La Fig. 3 représente une partie d'une bande de papier B', déroulée par un moteur dont on peut régler la vitesse, passant sous un style à la station de réception, et destinée à recevoir les impressions de la transmission électrique. Cette bande de papier que j'appelle "graduée", est divisée, sur toute sa longueur, par des points en forme de petites lignes transversales équidistantes, formant autant de petites divisions. Un nombre de ces divisions égal au nombre des clefs sur le clavier (Fig. 1) forme

*bande

forme une série; à chaque dixième division la petite ligne est un peu allongée, et c'est d'avantage à la fin de la huitième neuvième division (le clavier ayant 39 clefs), pour la convenance du copieur et pour distinguer les séries. Toutes les séries se suivent uniformément. Dans chaque série les divisions sont marquées des nombres et lettres correspondants aux nombres et lettres du clavier. Cette bande graduée peut être imprimée ou préparée d'avance, ou bien peut l'être au moyen d'un petit cylindre portant sur sa circonference les chiffres, lettres points ou divisions régulières; ce cylindre étant convenablement placé sur le registre et recevant un mouvement uniforme avec la bande de papier.

En réglant la vitesse des moteurs aux deux stations de manière qu'une division de la bande graduée passe sous le style dans le même temps que la pièce de contact X, du bras XX, passerait sous la clef correspondante du clavier, le courant électrique, transmis par l'abaissement d'une touche quelconque, tracerait le trait sur la bande graduée juste à l'endroit où se trouve marquée le nombre ou la lettre correspondant au nombre ou à la lettre de la touche abaissée; ce qui permettrait non seulement de complier les espaces typiques, sans être obligé de les mesurer (chaque di-

8.

division de la bande graduée étant elle-même alors une espace typique), mais indiquerait le nombre ou la lettre même télégraphié, si l'on s'était servi de la seconde méthode de compter les espaces typiques.

Si la vitesse relative des moteurs verrait à varier, les nombres ou les lettres ne seraient plus indiqués identiquement sur les divisions de la bande graduée, les divisions cessant d'être des espaces typiques.

L'opérateur s'appuierait à la variation par la plus ou moins grande longueur du trait typique ou terminal. En mesurant les espaces typiques au signe négatif sur le dernier trait typique pris pour unité de mesure, il trouverait le nombre d'espaces typiques. Pour mesurer plus facilement les espaces typiques, il pourrait se servir du vérificateur ci-dessous.

La Fig. 4 est un vérificateur typique $A B P B A'$.

La ligne BB' est d'une longueur égale à l'une des séries de la bande graduée (Fig. 3); elle est divisée, comme la bande graduée, en trente mille parties égales. P est l'extrémité de la ligne tenu perpendiculairement sur le point B , de la ligne BB' et prolongée jusqu'à A . Du point P , des lignes sont tirées à chacune des

9.

des divisions de la ligne BB' et prolongées jusqu'à la ligne AA' , qui est deux fois la longueur de la ligne BB' . La ligne $DD' BB' FF'$ est le tiers de la ligne BB' , et de la moitié toutes ces lignes, et autres que l'on de la longueur voudrait tirer parallèles à BB' de BB' ; servent à guider dans la mesure des espaces typiques.

Chaque espace ou division de la ligne AA' , est marquée du nombre et de la lettre qui se trouvent sur la clef correspondante au clavier A Fig. 11.

L'opérateur, à la station de réception, désirant vérifier et mesurer un signe négatif, et compter les espaces typiques qui il contient, prend avec un compas la mesure du trait typique qui précède ou termine le signe négatif, puis ayant porté les deux branches du compas sur les deux côtés du triangle AP_1 , parallèlement à AA' , il remarque l'endroit où les deux branches du compas coïncident exactement avec les deux côtés du triangle; puis ayant pris la mesure du signe négatif avec le compas il en reporte un bras à l'endroit remarqué de la ligne AP , et l'autre bras, placé parallèlement à la ligne AA' , tombera sur le côté du triangle qui porte à sa base, sur la ligne AA' , le nombre correspondant aux nombres d'espaces typiques contenus

contenus dans le signe négatif.
 Ayant décreté mon invention, ce que
 j'explique comme nouveau et
 désiré protéger par un brevet d'in-
 vention, c'est : L'emploi de signes
 négatifs prolongés, dont le nombre
 d'espaces typiques contenue au cours
 mesurés sur le signe positif qui
 est le trait typique ou l'unité de
 mesure, indique le nombre ou la
 lettre télégraphié; et pour la trans-
 mission, réception, enregistrement
 et vérification de tels traits typiques
 et espaces typiques, le clavier à
 espaces typiques et à charge A
 Figure 1^{re}; le commutateur B;
 les boutons C et D; l'indi-
 cateur E et le répère F; le
 manipulateur G; la tige T et
 les boutons P et Q; l'essieu H avec
 son bras XX'; la rainure R et la vis S;
 la traverse de support K; les ressorts L
 fixés sur le cercle métallique N; et les
 ressorts M fixés sur le cercle métallique O;
 la bande graduée B' (Fig. 3); la spéciale
 typique AABPBA' (Fig. 4); tous combinés
 ensemble pour les publications et télé-
 graphie négativement décrit

Signé à la ville de Québec, le 20 juillet 1878
 J. Charron, inventeur

Si j'étais... La spécification ci-dessus est
 celle à laquelle se réfère l'affidavit ci-dessous de
 George Boucher de Boucherville,
 asservement

assermenté par devant moi ce
dix-neuvième jour de juillet mil huit cent soixante et
dix-huit.

Canada Province de Québec,
Cité de Québec P. Bournon S. P.

Je George Boucher de Boucherville,
avocat, fais serment et jure que je
crois véritablement que je suis le
premier inventeur de l'amélioration
dans le mode de transmettre, enri-
gister, mesurer et vérifier les dépêches
télégraphiques, décrit et reclamé dans
la spécification ci-dessus, et pour
laquelle je sollicite un brevet d'in-
vention par ma requête en date
du quinzième jour d'Avril 1878.

Et je fais serment de plus que les
différents allégés contenus dans la
dite requête sont respectivement
vrais et exacts.—

Boucherville

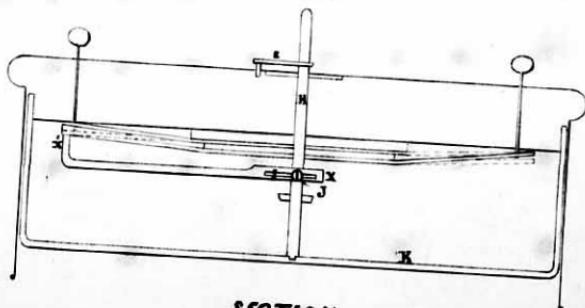
Assermenté par devant moi à Québec, ce
dix-neuvième jour de juillet mil huit cent soix-
ante et dix-huit.

P. Bournon
S. P.

TAD

STATION TELEGRAPHIQUE DE BOUCHERVILLE

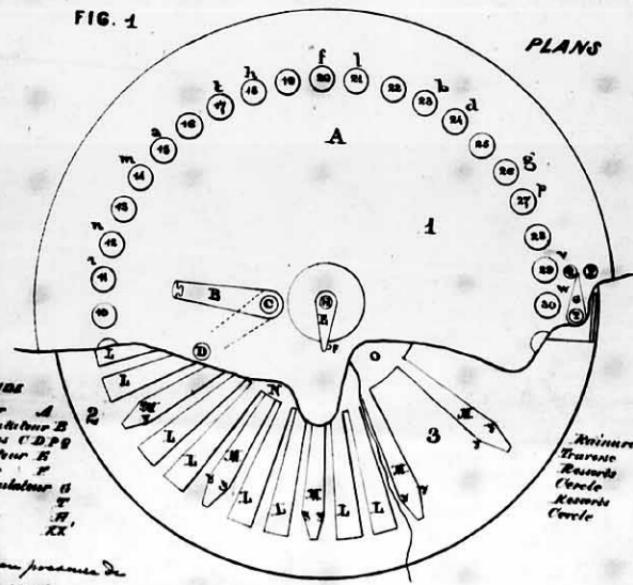
FIG. 2



SECTION

FIG. 1

PLANS



Signe au pinceau de
J. Charlier

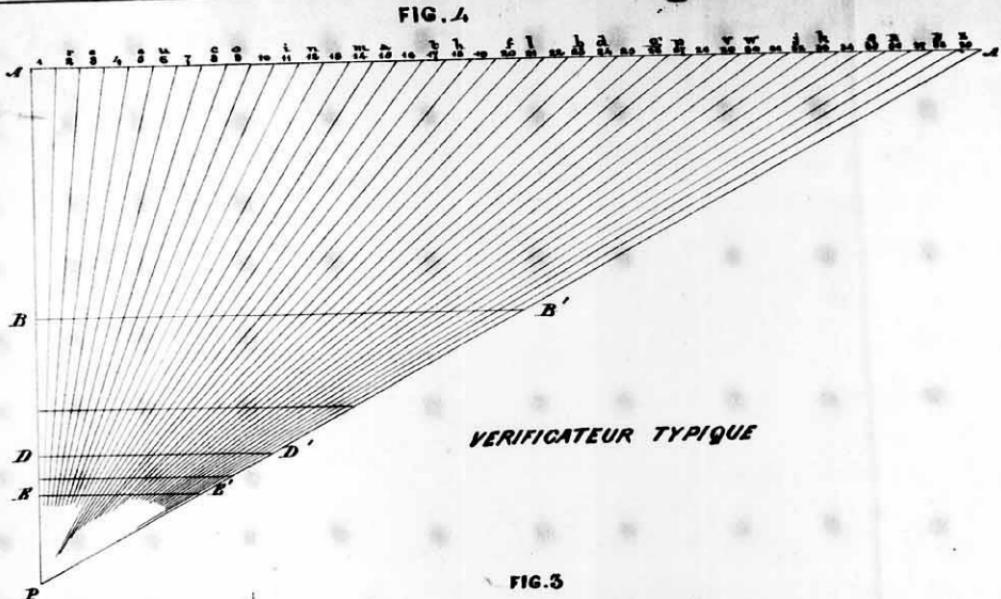
J. Charlier
Le 10 juillet 1878.

Quebec
2 Juillet 1878

Assurez que ces dessins sont exacts
et envoyez la spécification

Boucherville
Tadoussac

AMELIORATION TELEGRAPHIQUE DE BOUCHERVILLE



Septembre 1870
Gouvernement du Canada
et Charles L. Goffin.
Lévis, Québec.

Septembre 1870
Gouvernement du Canada
et Charles L. Goffin.
Lévis, Québec.

Septembre 1870
Gouvernement du Canada
et Charles L. Goffin.
Lévis, Québec.

Septembre 1870
Gouvernement du Canada
et Charles L. Goffin.
Lévis, Québec.